

# ACCOMPAGNER LES PROFESSIONS LIBÉRALES



*Votre profession comporte de nombreuses spécificités, qu'elles soient juridiques, comptables, fiscales ou sociales. Il est nécessaire de les appréhender pour exercer votre activité en toute sérénité.*

## NOTRE CABINET EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER,

LORS DE VOTRE INSTALLATION ET À TOUTES LES ÉTAPES DE VOTRE DÉVELOPPEMENT POUR VEILLER AU RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION, VOUS INFORMER SUR LES NOUVEAUTÉS RÉGLEMENTAIRES ET ÉTUDIER AVEC VOUS LES MODALITÉS D'EXERCICE LES PLUS ADAPTÉES À VOTRE SITUATION.

### NOS RECOMMANDATIONS :

- **Respectez vos obligations** professionnelles en vous appuyant sur notre expertise pour sécuriser l'exercice de votre activité.
- **Confiez-nous vos déclarations** sociales et fiscales.
- **Anticipez les évolutions réglementaires** et développez votre activité.



### NOS MODALITÉS D'INTERVENTION :

- **Lettre de mission contractuelle** qui définit notre intervention.
- **Suivi des obligations** comptables, juridiques, fiscales et sociales propres à votre activité.
- **Accompagnement** dans le développement de votre activité.



## **Vous vous posez les questions suivantes :**

- Quelles obligations dois-je respecter ?
- Quel est le statut le plus adapté à mon projet ?
- Comment évaluer mon activité par rapport à celle de mes confrères et mes consœurs ?
- Comment améliorer la gestion de mon activité ?
- Quelle sera ma protection sociale ?
- Serai-je assujetti à la TVA ?



## **Notre cabinet vous apporte les réponses suivantes :**

- Nous assurons un suivi de la réglementation qui nous permet de vous aider à respecter vos obligations.
- Nous vous conseillons sur le meilleur statut juridique, fiscal et social à adopter en fonction de vos spécificités.
- Nous pouvons vous présenter les principaux indicateurs de votre profession (effectif, recettes, bénéfices, etc.) afin que vous puissiez mieux apprécier votre situation.
- Nous vous aidons dans le pilotage au quotidien de votre activité en mettant en place des indicateurs-clés et des outils de gestion pertinents.
- Nous vous informons sur les particularités à connaître et les choix à effectuer en matière de protection sociale.
- Nous vous indiquons quel est votre statut et les obligations à respecter au regard de la TVA.